

Monsieur/Madame

► **Equipe d'appui technique de l'OIT au travail décent pour l'Afrique centrale et bureau de pays de l'OIT pour le Cameroun, São Tomé- et-Principe et Guinée équatoriale**

R: CMR-1-8-17

27 avril 2022

N°211/AM/FK/RRZ/an/es

**Recrutement d'un(e) Consultant(e) National(e) en vue de l'élaboration du Guide et du module de formation sur l'accès au droit à la sécurité sociale.**

Monsieur/Madame,

Le Bureau International du Travail (BIT) met en œuvre le projet << **Autonomisation des femmes pour des économies résilientes et des communautés pacifiques dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua au Cameroun, où vivent les réfugiés** >> (2021-2024) financé par l'Agence Coréenne de Coopération Internationale (KOICA). Le projet vise à contribuer à la croissance économique et à la cohésion sociale entre les communautés de réfugiés et d'accueil grâce à l'entrepreneuriat féminin et au développement coopératif dans les chaînes de valeur agricoles. En utilisant une approche de développement de systèmes de marché, le Projet développe l'entrepreneuriat féminin et coopératif auprès des bénéficiaires tout en facilitant leur accès aux programmes de protection sociale susceptibles de prévenir la violence sexiste (VBG) et le VIH / SIDA et d'atténuer leurs effets.

Au Cameroun en effet, le système formel de protection sociale repose sur quatre piliers majeurs : i- Un régime général de sécurité sociale géré par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS), qui couvre les branches de pensions, de prestations familiales et des risques professionnels. Ce régime est destiné aux travailleurs salariés du secteur privé ; ii- Un régime spécial de pension des fonctionnaires et autres agents de l'Etat relevant du code du travail, qui est géré directement par le Ministère des Finances ; iii- les mutuelles sociales et iv- Les mécanismes d'assistance sociale orientés vers des groupes à vulnérabilités spécifiques.

aLa part de la population couverte par ces mécanismes reste extrêmement faible ; la situation des communautés de réfugiés et des déplacés internes n'est pas plus reluisante. L'une des causes majeures de cette fébrilité tient en ce que l'affiliation au régime formel de sécurité sociale a longtemps été exclusivement d'origine professionnelle, seuls les travailleurs du secteur structuré de l'économie pouvaient avoir accès, par le biais d'une affiliation à l'organisme gestionnaire, à la couverture contre les risques sociaux.

Page 1 of 2

Pour remédier à cette restriction et améliorer la couverture nationale en faveur des couches sociales défavorisées, au sein desquelles l'on retrouve les populations réfugiées et les communautés d'accueil, le Gouvernement a adopté le Décret n°2014/2377/PM du 13 août 2014 fixant les conditions de prise en charge des assurés volontaires dans la branche des Pensions de vieillesse, d'invalidité et de décès a été pris. Ce Décret consacre l'extension de la sécurité sociale aux populations autrefois exclues.

C'est à la faveur de l'évolution de ce cadre légal, et conformément aux activités de la composante 3 du Projet qui a pour résultat « **Les régimes de protection sociale existants aident à prévenir la violence sexuelle, le VIH et le sida et à atténuer leurs effets sur les femmes réfugiées et les populations hôtes** », que le BIT ambitionne de procéder à l'élaboration d'un guide d'accès au droit à la sécurité sociale, assorti d'un module de formation et du manuel du formateur à l'adresse des entrepreneurs hommes et femmes, réfugiés et communautés hôtes des régions de l'Est et l'Adamaoua. Les services d'un(e) Consultant(e) National(e) sont requis à cet effet.

Les candidats(es) intéressés(ées) pour cette consultation sont invités à soumettre une offre technique et une offre financière par mail à l'adresse suivante : [bertoua@ilo.org](mailto:bertoua@ilo.org) , au plus tard le **20 mai 2022** avant minuit heure de Yaoundé (GMT+1), dans un seul courriel titré « **Guide et module de formation sur l'accès au droit à la sécurité sociale** ». Les éléments du dossier seront contenus dans un seul fichier zip.

**Aminata Maiga**  
Directrice

P.J : - L'appel à candidature.

